



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Citiz sera présent aux RNTP et renforce son service d'autopartage en Centre-Val de Loire

20 octobre 2025

Citiz sera présent aux Rencontres Nationales du Transport Public (RNTP) du 4 au 6 novembre à Orléans.

En 2025 Citiz déploie 32 véhicules en Centre-Val de Loire à Tours, Blois, Orléans et Chartres.

→ [Les stations Citiz en Centre-Val de Loire](#)

La coopérative d'autopartage Citiz vise à proposer un complément au transport public pour les trajets qui ne peuvent être réalisés qu'en voiture.

Les autopartageurs ont en effet plus recours aux transports publics (+18% de jours d'utilisation), au vélo (+22%), au train (+29%) et à la marche (+38%).¹



¹ 6t-bureau de recherche, 2022, Enquête Nationale sur l'Autopartage – Édition 2022

Les habitants de la métropole d'Orléans renouent avec l'autopartage en boucle grâce à Citiz

Dépourvue de solution d'autopartage depuis 6 ans, la métropole d'Orléans retrouve une offre de véhicules en libre-service qui vient aujourd'hui **compléter son bouquet d'alternatives à la voiture individuelle** : un complément dans le prolongement de ses infrastructures de mobilité active, et indispensable au succès de son réseau de transport en commun.

Une enquête citoyenne lancée par Citiz en janvier 2025 avait confirmé l'intérêt des habitants pour l'autopartage :

- Sur 154 répondants seuls 13% déclaraient avoir déjà utilisé un service d'autopartage ;
- Pourtant, 43% affirmaient qu'un tel service leur permettrait de se séparer d'un véhicule ou d'éviter un achat pour le foyer ;
- 92% utiliseraient le service et près de 20% indiquaient qu'un service d'autopartage en boucle répondrait à un besoin hebdomadaire.

2 voitures partagées sont désormais disponibles à Orléans et géolocalisables dans l'application Citiz

→ **Centre – Gare d'Orléans Parking Münster** : 1 hybride routière en catégorie L

→ **Sud – Saint-Jean-le-Blanc – 34 Rue Demay** : 1 hybride citadine en catégorie M

Une offre qui mise sur la complémentarité des usages privés et professionnels

Associations, entreprises et collectivités territoriales représentent plus d'1/3 des utilisateurs du réseau national Citiz. Une proportion qui tend à se renforcer, en atteste le **partenariat conclu entre le Cerema et Citiz en septembre 2025** pour accompagner le changement de pratique et réduire la flotte de l'établissement public. La présence d'un centre Cerema à Blois, où **Citiz œuvre avec l'association citoyenne Blois Autopartage** pour doter la ville de véhicules partagés depuis 2024, ouvre une voie favorable aux usages professionnels régionaux. Les utilisations privées et professionnelles sont complémentaires puisque bien souvent sur des créneaux horaires différents.



©Christophe Urbain

Les avantages de Citiz pour la collectivité

- **Lutte contre l'artificialisation et espace public libéré** : 1 Citiz remplace jusqu'à 8 voitures individuelles² et permet de libérer de la surface au sol, de la pression de stationnement et donc d'optimiser les ressources publiques ;
- **Amélioration de la qualité de l'air du territoire** : Les autopartageurs Citiz réduisent de 40% la distance moyenne parcourue en voiture. L'autopartage permet de réduire fortement les émissions de GES et les rejets de particules ;
- **Accompagnement au changement et report modal** : Citiz encourage le report vers les mobilités alternatives (bus, tram, train, vélo, marche, ...) et favorise l'accès à la voiture propre pour tous afin de satisfaire les besoins ponctuels de déplacement.

Un projet coopératif avec le temps long comme ressource

Depuis 25 ans, le modèle coopératif assure une nécessaire stabilité aux structures locales qui mettent en œuvre l'autopartage Citiz dans les territoires. Comme outil **de gouvernance partagée** la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) rassemble les usagers du service, les salariés, les partenaires publics et privés - tous sociétaires - **autour d'un même projet d'utilité sociale**.

RENDEZ-VOUS AUX RNTP

Citiz interviendra sur l'AGORA des Rencontres Nationales du Transport Public (RNTP), au Parc des expositions d'Orléans.

Le 5 novembre 2025 à 9h30, à l'espace AGORA venez assister à la conférence :

“ Développer l'autopartage grâce au modèle coopératif ”

La SCIC vue par Citiz comme point de convergence
de la volonté citoyenne et politique

*Avec les témoignages du Syndicat des Mobilités de Touraine
et de Blois Autopartage*

Rencontrez-nous ensuite autour d'un petit déjeuner à **partir de 10h00**,
sur le **stand 12** que Citiz partagera avec son partenaire assureur Macif.

→ [Accréditation presse](#) *rntp.badge.events/FR/Presse.awp*
→ [Inscription gratuite](#) *rntp.badge.events/FR/Inscription.awp*

² 6t-bureau de recherche, 2022, Enquête Nationale sur l'Autopartage – Édition 2022

À propos de Citiz

Citiz est le premier réseau coopératif d'autopartage en France, offrant des solutions de mobilité flexibles, écologiques et économiques. Présent dans plus de 250 communes et 130 gares, le service met à disposition près de 2 700 véhicules en libre-service, accessibles 24h/24.

Grâce à une application mobile ou un site web, les utilisateurs peuvent réserver des véhicules pour des durées variables, avec des **tarifs incluant l'assurance et le carburant**. Cette approche permet une alternative pratique à la voiture individuelle et contribue à la réduction de l'empreinte carbone et de la place de la voiture dans les villes.



Fort de plus de 20 ans d'expérience et d'un solide ancrage territorial, le réseau rassemble plus de 100 000 utilisateurs et s'inscrit comme un **acteur majeur dans la promotion d'une mobilité plus durable et accompagne la transition vers les mobilités douces**.



**100 000 utilisatrices
et utilisateurs**



**Citiz propose
plus de 2 700 véhicules**



**disponibles dans
250 villes de France**

NOUS CONTACTER - INTERVIEWS - RENCONTRE AUX RNTP

Contact Presse Citiz Centre-Val de Loire

Organisation d'interviews aux RNTP d'Orléans

Pierre MARTIN-PAQUET

Chargé de développement

→ 07 77 39 68 40

→ p.martin@citiz.fr

Contact Presse réseau Citiz

Jean-François VIROT DAUB

Porte-parole du réseau Citiz

→ 06 13 65 01 82

→ jf.virot@citiz.fr